



L'Autorité du pont Windsor-Detroit

Rapport financier trimestriel pour la période se terminant le
30 septembre 2017

Non audité





Mandat

L'Autorité du pont Windsor-Detroit (APWD), constituée le 9 octobre 2012 par voie de lettres patentes en vertu de la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux*, est une société d'État mère non mandataire inscrite à la partie I de l'annexe III, responsable des obligations dévolues à l'Autorité du passage en tant que signataire de l'Accord sur le passage entre le Canada et le Michigan. Son mandat consiste à construire et à exploiter le Pont international Gordie-Howe (anciennement le Nouveau passage commercial international et le Passage international de la rivière Detroit), seule ou dans le cadre d'une ou de plusieurs ententes de partenariat public-privé (PPP) avec un ou plusieurs concessionnaires du secteur privé dans le cadre d'un processus d'approvisionnement concurrentiel, comme le prévoit l'Accord sur le passage.

En juin 2012, le gouvernement du Canada et l'État du Michigan ont établi le cadre de gouvernance pour l'APWD, et ils ont précisé les rôles et les responsabilités des principales parties intervenant dans le Projet du Pont international Gordie-Howe. L'Accord sur le passage, conclu entre le Canada, l'APWD et le Michigan (l'État du Michigan, le département des Transports du Michigan et le Michigan Strategic Fund), prévoit que le Canada financera l'ensemble du projet.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale, une entité juridique distincte de l'APWD. L'Autorité internationale détient le pouvoir d'approuver l'acquisition des terrains dans l'État du Michigan, les contrats de location de terrains au Michigan ainsi que la demande de qualification et de propositions, et l'accord public-privé en ce qui a trait au Projet du Pont international Gordie-Howe. L'Autorité internationale doit assumer certaines responsabilités de supervision. Ces dernières visent à vérifier que l'APWD respecte l'Accord sur le passage et que le concessionnaire respecte l'accord de partenariat public-privé. En vertu de l'Accord sur le passage, l'APWD doit financer les activités de l'Autorité internationale.

Aperçu du Projet du Pont international Gordie-Howe

Le passage commercial Windsor-Detroit, principalement le pont Ambassador, est le passage frontalier le plus achalandé entre le Canada et les États-Unis. Le Projet du Pont international Gordie-Howe permettra de réduire les contraintes actuelles en matière de capacité de mouvements frontaliers et de répondre aux besoins actuels et à venir en matière de déplacement, en fournissant la capacité exigée et la redondance de système (p. ex. la capacité d'absorption des débordements et le choix de passage) dans la région Windsor-Detroit, ainsi que la souplesse permettant de diriger la circulation afin d'accroître la capacité de traitement à la frontière. Le projet comprend quatre éléments principaux :

- **Pont** – pont à haubans ou pont suspendu de six voies d'une portée de 850 m au-dessus de la rivière Detroit.
- **Point d'entrée canadien** – terrain de 53 hectares qui accueillera les douanes (passagers, activités commerciales et animaux), les installations de traitement à la frontière, les postes de péage et les installations d'entretien.
- **Point d'entrée américain** – terrain de 68 hectares ayant une envergure semblable à celle du point d'entrée canadien, sans les postes de péage.
- **Échangeur de l'Interstate 75 (I-75) au Michigan** – cet élément comprend les principaux passages supérieurs et bretelles de raccordement au point d'entrée américain et des améliorations connexes aux routes locales.

Priorités de l'APWD 2017-2018

Le principal objectif de l'APWD est de lancer un processus d'approvisionnement en partenariat public-privé (PPP) en 2017-18. Pour atteindre cet objectif, les priorités stratégiques de l'APWD sont les suivantes :

- **Processus d'approvisionnement en PPP** : effectuer les évaluations techniques et financières des soumissions des promoteurs, puis amorcer les négociations avec le soumissionnaire retenu.
- **Acquisitions immobilières aux États-Unis** : l'APWD collabore avec le département des Transports du Michigan (MDOT) pour acquérir les biens immobiliers requis au Michigan. L'APWD prévoit que le MDOT achètera tous les biens immobiliers ou les expropriera.



- **Travaux préliminaires au point d'entrée canadien** : les activités de préparation du site sur le point d'entrée sont en cours, y compris la construction de la route d'accès périphérique, le déplacement des services publics secondaires ainsi que le remblai, le nivellement et le drainage.
- **Déplacement des services publics** :
 - **Services publics canadiens** : poursuivre le déplacement des services publics afin d'achever la préparation du site sur le point d'entrée canadien.
 - **Services publics américains** : mettre au point les ententes avec le MDOT concernant le déplacement des services publics et poursuivre les activités de déplacement en cours.

Analyse financière

Résumé

À la fin du deuxième trimestre 2017-18, les résultats d'exploitation nets de l'APWD affichent un surplus de 58 millions de dollars (contre 111,3 millions de dollars, l'année précédente). L'excédent est principalement lié au moment où sont affectés les crédits et où s'effectuent les dépenses pour l'acquisition de propriétés aux États-Unis.

L'Accord sur le passage conclu en juin 2012 prévoyait la création d'une « autorité du passage » pour financer, construire et gérer les activités du nouveau passage international. L'APWD a été créée en octobre 2012 pour remplir le mandat de l'« autorité du passage ». L'APWD est entrée en fonction en août 2014 à la suite de la création de son Conseil d'administration et de l'embauche de son président et PDG. Afin de lancer le projet du nouveau passage international dès que possible, Transports Canada a entrepris certaines activités pour le compte de l'APWD, à la suite de la signature de l'Accord sur le passage. Depuis le 1^{er} avril 2016, Infrastructure Canada assume la responsabilité de l'APWD. Tous les coûts engagés par Transports Canada et Infrastructure Canada pour le compte de l'APWD après la signature de l'Accord sur le passage figurent dans les états financiers de l'APWD.

État des résultats d'exploitation

APERÇU

L'APWD a reçu 49 millions de dollars d'affectations de fonds au deuxième trimestre de 2017-18, sur un total de 86,9 millions de dollars à percevoir jusqu'au 30 septembre 2017, en comparaison avec les 30 millions de dollars et les 125 millions de dollars respectivement, de l'année précédente. Ce trimestre s'est par conséquent terminé avec un excédent net de 58 millions de dollars, comparativement aux 111,3 millions de dollars de l'année précédente. L'excédent est principalement lié au moment où sont affectés les crédits et où s'effectuent les dépenses pour l'acquisition de propriétés aux États-Unis.

Les crédits ont été utilisés pour financer les activités d'acquisition de propriétés au Michigan, le déplacement des services publics canadiens, le processus d'approvisionnement en PPP, les coûts de conception et d'ingénierie, les travaux préliminaires et les activités de l'APWD. Les crédits ont été plus élevés au cours de l'année précédente surtout en raison du dépôt de fonds par l'APWD dans le compte de garantie bloqué pour financer l'acquisition de propriétés aux États-Unis.

DÉPENSES

L'APWD a assumé 17,6 millions de dollars de frais directs au deuxième trimestre de 2017-18, sur un total de 28,3 millions de dollars engagés sur le projet jusqu'au 30 septembre 2017, comparativement aux 6,7 millions de dollars et aux 11,3 millions de dollars, respectivement, de l'année précédente. Cette augmentation résulte principalement de l'acquisition de propriétés au Michigan, d'une augmentation des frais juridiques et des dépenses en services professionnels, et de la hausse des salaires et avantages sociaux attribuable à l'augmentation du nombre d'employés.

Les coûts des services internes représentent les dépenses de financement du projet du Pont international Gordie-Howe, principalement les salaires et les avantages sociaux des employés qui ne participent pas directement au projet. L'APWD



a assumé 1,8 million de dollars de coûts de services internes au deuxième trimestre de 2017-18, sur un total de 3,7 millions de dollars jusqu'au 30 septembre 2017, comparativement aux 1,7 million de dollars et aux 3,2 millions de dollars, respectivement, de l'année précédente.

Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses en fonction du type.

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés		Six mois terminés	
	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2017	30 sept. 2016
Terrains au Michigan	8 024	3 135	11 422	4 730
Services juridiques	2 936	894	6 318	2 204
Services professionnels	2 696	1 114	5 406	1 720
Coûts I-75	2 488	374	2 540	692
Salaires et avantages sociaux	2 185	1 664	4 171	3 239
Assurances	350	384	705	527
Amortissement	230	56	290	111
Loyer	159	161	322	319
Bureau et entretien	124	95	277	229
Impôt foncier	113	-	235	-
Autres	56	29	242	61
Frais de déplacement	35	15	79	36
Règlement des réclamations	-	294	-	590
Perte de change	-	185	-	-
	19 396	8 400	32 007	14 458

Les coûts liés aux terrains au Michigan concernent l'acquisition de biens immobiliers au Michigan qui seront principalement utilisés pour l'échangeur de l'I-75, ou qui sont nécessaires dans le cadre des améliorations connexes aux routes locales. Les coûts associés à l'I-75 concernent principalement la démolition, les travaux environnementaux et les services professionnels liés à la conception et à l'ingénierie de l'échangeur de l'I-75. La hausse des coûts liés aux terrains au Michigan est principalement attribuable à une forte augmentation des activités d'acquisition de propriétés au Michigan, dont la plus importante concerne l'acquisition de rues et d'allées auprès de la Ville de Détroit. La hausse des coûts associés à l'I-75 provient avant tout d'une augmentation de la responsabilité environnementale, qui découle de l'acquisition de propriétés supplémentaires, de la démolition de structure et de travaux d'assainissement de l'environnement.

L'augmentation des frais juridiques est attribuable principalement à une hausse des activités juridiques liées à l'acquisition de propriétés au Michigan et de travaux se rapportant au processus d'approvisionnement en PPP. Les dépenses en services professionnels sont en hausse du fait de l'augmentation du recours à des services de consultation en lien avec le processus d'approvisionnement en PPP, des travaux de planification et d'ingénierie du MDOT, de prévisions du trafic et des revenus, et d'autres travaux de consultation à l'appui du projet.

L'augmentation au chapitre de la paie et des avantages sociaux est principalement attribuable à un niveau de dotation plus élevé au cours des deux premiers trimestres de l'année en cours, comparativement à la même période l'année précédente. Les dépenses liées au règlement des réclamations représentent la portion non capitalisée des coûts de règlement des réclamations d'un entrepreneur.

État de la situation financière

APERÇU

L'acquisition de propriétés au Michigan, la signature du bail foncier pour les terrains canadiens, le déplacement des services publics au Canada, les travaux préliminaires sur les terrains canadiens, les coûts de conception et d'ingénierie



capitalisés, et d'autres coûts liés à la préparation du site ont profondément modifié le bilan par rapport à l'année précédente. Ces activités ont entraîné une hausse de la plupart des postes du bilan.

L'APWD a signé avec Infrastructure Canada un bail foncier prenant effet le 1^{er} juillet 2017 pour des terrains canadiens. Conformément aux dispositions de l'Accord sur le passage, il n'y a aucune contrepartie. Les terrains loués constituent un avantage considérable pour l'APWD; par conséquent, celle-ci a reconnu, dans ses états financiers, que le bail constituait une immobilisation corporelle assortie d'un passif à la valeur comptable consignée par Infrastructure Canada. L'immobilisation est amortie, et le passif est comptabilisé dans les revenus sur la durée du bail; cette opération n'entraîne aucune incidence pécuniaire.

Actifs financiers nets

Au 30 septembre 2017, les actifs financiers nets de l'APWD s'élevaient à 112,3 millions de dollars (227,2 millions de dollars au 31 mars 2017). L'actif financier de 255,4 millions de dollars (291,9 millions de dollars au 31 mars 2017) comprenait principalement 228,8 millions de dollars en liquidités et 21,2 millions de dollars en sommes à recevoir (275,5 millions de dollars et 16,3 millions de dollars au 31 mars 2017), compensés par un passif de 143,1 millions de dollars (64,7 millions de dollars au 31 mars 2017).

Au 30 septembre 2017, l'APWD détenait un solde en liquidités soumises à des restrictions de 184 millions de dollars dans un compte de garantie bloqué (265,7 millions de dollars au 31 mars 2017). Ces fonds se trouvent dans un compte de garantie bloqué en dollars américains pour financer l'acquisition de biens immobiliers aux États-Unis et d'autres activités au Michigan. L'APWD est tenue de financer les activités menées au Michigan au début de chaque trimestre à partir du compte de garantie bloqué.

Le 30 septembre 2017 et le 31 mars 2017, les sommes à recevoir concernaient principalement la TVH recouvrable. L'APWD a confirmé son statut relatif à la TVH et se prépare à entreprendre des démarches pour recouvrer le montant associé à cette taxe. L'APWD s'attend à récupérer 100 % de la TVH sur les dépenses directement liées à la construction (y compris la conception, l'ingénierie, le remblayage de la plaza, le déplacement des services publics, etc.) et environ 70 % de la TVH pour les dépenses opérationnelles de l'APWD.

Les dépôts de 5,4 millions de dollars (0,1 million de dollars au 31 mars 2017) concernaient principalement des dépôts pour des câbles électriques à installer sur les terrains canadiens, le déplacement des services publics au Canada et le loyer.

Au 30 septembre 2017, les passifs comprenaient notamment les sommes dues et les charges à payer pour les fournisseurs d'APWD, les avantages des employés, l'assainissement environnemental, les retenues liées aux travaux préliminaires et le passif lié au bail des terrains canadiens.

Les comptes créditeurs et les charges à payer s'élevant à 67 millions de dollars (52,3 millions de dollars au 31 mars 2017) comprennent principalement les sommes pour les activités au Michigan, le déplacement des services publics, les frais juridiques, les services de consultation en ingénierie et le processus d'approvisionnement en PPP.

Le passif du bail de 64,6 millions de dollars (0 \$ au 31 mars 2017) représente le passif consigné pour le bail des terrains canadiens.

ACTIFS NON FINANCIERS

L'APWD détenait des immobilisations d'une valeur de 241,6 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de 2017-18, par rapport à 135,5 millions de dollars à la fin de l'année précédente. Ces immobilisations comportent principalement les coûts liés au projet du Pont international Gordie-Howe (construction en cours) et à la location des terres auprès d'Infrastructure Canada (64,6 millions de dollars, 0 \$ au 31 mars 2017).



Les coûts de la construction en cours (176,4 millions de dollars le 30 septembre 2017 – 134,8 millions de dollars le 31 mars 2017) incluent les coûts liés à la construction du pont et aux points d'entrée canadien et américain. Le projet en étant encore à ses débuts, cela comprend la plupart des coûts capitalisés liés au déplacement des services publics, aux travaux préliminaires, aux services professionnels, comme les services généraux de consultation en ingénierie, et au déplacement des services publics.

Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses en fonction des projets de construction en cours.

(en milliers de dollars)

	30 sept. 2017	31 mars 2017
Point d'entrée canadien	102 276	36 286
Pont	45 423	76 783
Point d'entrée américain	28 713	21 733
	176 412	134 802

Les charges payées d'avance de 107,9 millions de dollars (54 millions de dollars au 31 mars 2017) concernaient principalement les coûts liés à l'acquisition de propriétés au Michigan (104,2 millions de dollars au 30 septembre 2017 et - 49,7 millions de dollars au 31 mars 2017).

Perspective

Conformément à ses priorités, l'APWD envisage que ses principales dépenses pour le reste de l'année seront les suivantes :

- Acquisition des biens immobiliers aux États-Unis
- Processus d'approvisionnement en PPP
- Travaux provisoires liés au point d'entrée canadien
- Déplacement des services publics au Canada et aux États-Unis



ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE L'APWD POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2017-2018

éclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

André Juneau

Chef des opérations

Linda Hurdle, CPA, CA

Dirigeant administratif principal des finances

Windsor, Canada

24 novembre 2017



Autorité du pont Windsor-Détoit
État de la situation financière trimestriel
au 30 septembre 2017
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	30 septembre 2017	31 mars 2017
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	44 788	9 842
Trésorerie affectée (note 3)	183 969	265 683
Sommes à recevoir	21 245	16 274
Dépôts	5 388	134
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	255 390	291 933
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer	67 028	52 347
Avantages sociaux accumulés	834	810
Charges (note 6)	2 133	5 718
Responsabilité environnementale (note 8)	8 477	5 840
Passif du bail (note 10)	64 636	-
TOTAL DES PASSIFS	143 108	64 715
ACTIFS FINANCIERS NETS	112 282	227 218
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 4,9)	241 616	135 467
Charges payées d'avance (note 5)	107 898	54 008
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	349 514	189 475
EXCÉDENT ACCUMULÉ	461 796	416 693
L'excédent accumulé comprend ce qui suit :		
Excédent accumulé lié aux activités	475 184	417 222
Gains de réévaluation accumulés (pertes)	(13 388)	(529)
	461 796	416 693

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Autorité du pont Windsor-Détroit
État des résultats trimestriel
pour les six mois terminés le 30 septembre 2017
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	12 mois terminés 31 mars 2018 Budget	Trois mois terminés		Six mois terminés	
		30 sept. 2017 Réel	30 sept. 2016 Réel	30 sept. 2017 Réel	30 sept. 2016 Réel
PRODUITS					
Gain de change	-	1 047	-	1 749	494
Intérêt	-	969	121	1 047	267
TOTAL DES PRODUITS	-	2 016	121	2 796	761
CHARGES (note 9)					
Passage international de la rivière Détroit*	180 571	17 596	6 710	28 340	11 278
Services internes	10 806	1 800	1 690	3 667	3 180
TOTAL DES CHARGES	191 377	19 396	8 400	32 007	14 458
DÉFICIT AVANT FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL	(191 377)	(17 380)	(8 279)	(29 211)	(13 697)
Paiements de transfert – Crédits	297 606	48 976	30 000	86 905	125 000
Paiements de transfert – Autres	24 212	195	18	267	18
	321 818	49 171	30 018	87 172	125 018
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS	130 441	31 791	21 739	57 961	111 321
EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	94 475	443 393	206 253	417 223	116 671
EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE	224 916	475 184	227 992	475 184	227 992

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

* Le 14 mai 2015, le pont a officiellement été nommé le Pont international Gordie-Howe.



Autorité du pont Windsor-Détroit
État des gains et pertes de réévaluation trimestriel
pour les six mois terminés le 30 septembre 2017
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	Trois mois terminés		Six mois terminés	
	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2017	30 sept. 2016
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(5 761)	(884)	(529)	644
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :				
Cours du change	(6 580)	1 148	(11 110)	299
Montants reclassés dans l'état des résultats :				
Cours du change	(1 047)	185	(1 749)	(494)
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION NETS DE L'EXERCICE	(7 627)	1 333	(12 859)	(195)
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	(13 388)	449	(13 388)	449

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Autorité du pont Windsor-Détroit
État de la variation des actifs financiers nets trimestriel
pour les six mois terminés le 30 septembre 2017
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	12 mois terminés 31 mars 2018 Budget	Trois mois terminés 30 sept. 2017 Réel	30 sept. 2016 Réel	Six mois terminés 30 sept. 2017 Réel	30 sept. 2016 Réel
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS	130 441	31 791	21 740	57 961	111 322
Acquisition d'immobilisations corporelles	(171 941)	(89 662)	(20 419)	(106 438)	(53 154)
Amortissement des immobilisations corporelles	200	230	56	290	111
	(41 300)	(57 641)	1 377	(48 187)	58 279
Acquisition de charges payées d'avance	(118 500)	(26 149)	(6 815)	(55 325)	(9 734)
Utilisation de charges payées d'avance	-	719	399	1 435	756
	(118 500)	(25 430)	(6 416)	(53 890)	(8 978)
Gains (pertes) de réévaluation nets pour l'année		(7 627)	1 333	(12 859)	(195)
AUGMENTATION (DÉFICIT) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(159 800)	(90 698)	(3 706)	(114 936)	49 106
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	238 098	202 980	101 002	227 218	48 190
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	78 298	112 282	97 296	112 282	97 296

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Autorité du pont Windsor-Dérouit
État des flux de trésorerie trimestriel
pour les six mois terminés le 30 septembre 2017
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	Trois mois terminés		Six mois terminés	
	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2017	30 sept. 2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				
Excédent (Déficit) de l'exercice	31 791	21 739	57 961	111 321
Ajustement des éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement des immobilisations corporelles	230	56	290	111
Amortissement du passif du bail	(169)	-	(169)	-
Variation des éléments non monétaires du fonds de roulement				
Augmentation des sommes à recevoir	(3 811)	(2 615)	(4 971)	(6 449)
Augmentation des dépôts	(4 529)	(2)	(5 254)	(2)
Augmentation des créditeurs et des charges à payer (note 4)	3 082	1 444	8 082	(2 101)
Diminution concernant les avantages sociaux accumulés	(57)	(178)	24	(24)
Augmentation concernant la provision environnementale (note 8)	3 947	-	3 520	-
Augmentation des retenues	1 446	944	(3 585)	2 060
Augmentation des charges payées d'avance	(25 430)	(6 416)	(53 890)	(8 979)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	6 500	14 972	2 008	95 937
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Ajouts aux immobilisations corporelles (note 4)	(19 121)	(21 205)	(35 092)	(37 895)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(19 121)	(21 205)	(35 092)	(37 895)
EFFET DES VARIATIONS DES COURS DU CHANGE SUR LA TRÉSORERIE	(6 676)	1 426	(13 684)	361
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	(12 621)	(6 233)	(33 084)	58 042
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	248 054	136 437	275 525	73 227
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	228 757	131 630	228 757	131 630
Les trésoreries comprennent les éléments suivants :				
Trésorerie	44 788	53 697	44 788	53 697
Trésorerie affectée	183 969	77 933	183 969	77 933
	228 757	131 630	228 757	131 630

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Notes complémentaires aux états financiers trimestriels non audités

1. AUTORITÉ ET ACTIVITÉS

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD), constituée en société le 9 octobre 2012 en vertu du décret C.P. 2012-1350, est une société d'État inscrite à la partie I de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques. Elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu conformément aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'APWD a été établie en conformité avec l'Accord sur le passage, signé par le gouvernement du Canada et l'État du Michigan le 15 juin 2012. Le mandat de l'APWD consiste à concevoir, à construire, à financer, à exploiter et à entretenir un nouveau passage international entre Windsor, en Ontario, et Détroit, au Michigan. Aux tous débuts du projet, le passage international a été désigné sous le nom de Passage international de la rivière Detroit. Le 14 mai 2015, le passage international a officiellement été nommé le Pont international

Gordie-Howe.

L'APWD a également été mandatée pour concevoir, construire et financer l'échangeur entre le Pont international Gordie-Howe et l'Interstate 75 (I-75), une autoroute faisant partie du réseau routier inter-États des États-Unis. En conformité avec l'Accord sur le passage, l'échangeur fera également partie du réseau routier inter-États. Une fois que la construction de l'échangeur sera terminée, il sera confié au département des Transports du Michigan. Ce département devra alors entretenir l'échangeur; l'APWD n'y sera plus liée de quelque façon que ce soit.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale, une entité juridique distincte de l'APWD. L'Autorité internationale détient le pouvoir d'approuver l'acquisition des terrains dans l'État du Michigan, les contrats de location de terrains dans le même État, la demande de qualifications et de propositions ainsi que l'accord public-privé en ce qui a trait au projet du Pont international Gordie-Howe. L'Autorité internationale doit également assumer certaines responsabilités de supervision. Ces dernières visent à vérifier que l'APWD respecte l'Accord sur le passage et que le concessionnaire respecte l'accord de partenariat public-privé.

L'Autorité internationale est régie par un conseil d'administration composé de six membres. Le gouvernement du Canada nomme deux membres, l'APWD en nomme un, et l'État du Michigan, trois. Tous les coûts de l'Autorité internationale sont financés par l'APWD.

L'APWD dépend du financement du gouvernement du Canada pour exercer ses activités et devra obtenir du financement de ce gouvernement pour la construction du passage international. Une fois que le pont aura été construit, l'APWD continuera de dépendre du financement du gouvernement du Canada pour financer les activités d'exploitation du pont jusqu'à ce que celles-ci génèrent un surplus.

En vertu du décret C.P. 2014-1382 daté du 10 décembre 2014, la société est également assujettie à une directive en vertu de l'article 89 de la Loi sur la gestion des finances publiques, comme suit :

- (a) S'assurer que les régimes de retraite contiendront les éléments suivants :
 - i. Le coût du service courant passera progressivement à un ratio de 50:50 entre l'employé et l'employeur pour les cotisations de retraite, pour tous les membres, d'ici le 31 décembre 2017.
 - ii. Pour tout employé embauché le 1er janvier 2015 ou après cette date, l'âge normal de la retraite passe à 65 ans et l'âge auquel sont disponibles les prestations de retraite, autres que celles reçues à l'âge normal de la retraite, correspond à l'âge auquel ces prestations sont offertes en vertu du Régime de pension de retraite de la fonction publique.



- (b) Décrire ses stratégies de mise en œuvre en ce qui a trait aux engagements prévus au paragraphe a) ci-dessus dans son prochain plan d'entreprise et les plans subséquents, jusqu'à la mise en œuvre complète des engagements.

La société est en voie d'intégrer progressivement ces modifications d'ici les dates requises.

Les états financiers ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le Conseil d'administration le 24 novembre 2017.

2. POLITIQUES COMPTABLES IMPORTANTES

a) Méthode de comptabilité et adoption anticipée de normes

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

b) Paiements de transfert – Crédits

Les paiements de transfert sont comptabilisés comme des produits lorsque le paiement est autorisé et que les critères d'admissibilité sont respectés, sauf si les stipulations créent une obligation conforme à la définition d'un passif. Les paiements reçus sont comptabilisés comme des produits reportés si les stipulations créent une obligation.

Concernant les paiements de transfert d'abord comptabilisés comme des produits reportés, le produit est comptabilisé dans l'état des résultats à mesure que les stipulations sont respectées. Toute partie des paiements de transfert auxquelles a droit l'APWD, mais qu'elle n'a pas reçues, est comptabilisée comme une somme à recevoir de la part du gouvernement du Canada.

c) Paiements de transfert – Autres

Les coûts engagés par le gouvernement du Canada pour soutenir l'APWD, qui autrement auraient été engagés par cette société, sont comptabilisés dans les états financiers de l'APWD à leur valeur comptable. Selon leur nature, ces coûts sont constatés comme des paiements de transfert (autres) et portés aux dépenses ou capitalisés comme des contributions aux immobilisations corporelles.

d) Paiements de transfert – Recouvrements

Le recouvrement des coûts par le gouvernement du Canada pour les services fournis par l'APWD est comptabilisé dans les états financiers à la valeur d'échange.

e) Trésorerie et trésorerie affectée

La trésorerie et la trésorerie affectée correspondent aux sommes détenues sur les comptes bancaires de l'APWD.

f) Dépôts

Les dépôts auprès des autres entités sont inscrits et comptabilisés au coût.

g) Sommes à recevoir

Les sommes à recevoir sont inscrites et comptabilisées au coût. À chaque date de clôture, l'APWD examine les sommes à recevoir pour tenir compte de la perte de valeur.



h) Crédoiteurs

Les comptes crédoiteurs sont inscrits et comptabilisés au coût. Les comptes crédoiteurs inclus principalement des montants relatifs aux activités de construction en cours du projet.

i) Charges payées d'avance

Les paiements effectués avant que les services connexes soient fournis sont comptabilisés à titre de charges payées d'avance. Ces dernières sont constatées comme des dépenses lorsque les services connexes sont fournis.

Les paiements versés à l'État du Michigan pour financer l'achat de terrains pour le projet du pont international Gordie-Howe qui seront loués ou concédés sous licence à l'APWD sont comptabilisés comme des charges payées d'avance. Les paiements effectués en vue d'acheter des terrains qui ne seront ni loués ni concédés sous licence à l'APWD, mais qui demeureront sous la responsabilité de l'État du Michigan sont constatés comme des charges au moment où ils sont effectués.

Les paiements effectués pour les terrains au Michigan par l'intermédiaire du processus d'expropriation qui seront loués ou concédés sous licence à l'APWD sont comptabilisés comme des charges payées d'avance – Acquisitions de terrains au Michigan par expropriation. Les paiements effectués pour les propriétés qui ne seront ni louées ni concédées sous licence à l'APWD, mais qui demeureront sous la responsabilité.

j) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements, améliorations importantes et coûts permettant de prolonger la durée de vie utile des biens ou d'accroître leur capacité sont capitalisés. Les réparations et les travaux d'entretien sont inscrits dans l'état des résultats au moment où ils sont effectués.

Les sommes comprises dans les travaux de construction en cours ne sont amorties qu'une fois transférées dans la catégorie d'immobilisations appropriée. Les montants ne sont transférés que lorsque les biens sont prêts à être mis en service conformément aux politiques de l'APWD.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de la durée de leur vie utile estimée au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

Améliorations locatives	de trois à sept ans
Ordinateurs et matériel de bureau	de trois à dix ans

Lorsque la condition d'une immobilisation corporelle montre que celle-ci ne contribue plus à la capacité de l'APWD de fournir des services, ou si la valeur de l'avantage économique futur d'une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour tenir compte de cette perte de valeur. Les moins-values nettes relatives aux immobilisations corporelles sont consignées à titre de dépenses dans l'état des résultats. L'évaluation visant à déterminer si une telle condition existe est réalisée au moins à chaque date de clôture.

k) Obligations environnementales

Lorsque la société accepte la responsabilité ou a la responsabilité directe de sites dont les niveaux de contamination dépassent les normes environnementales et prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet, et si le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à l'état de la situation financière à titre de passif. L'estimation comprend les coûts directement imputables aux activités de remise en état, à l'exploitation après remise en état et aux activités d'entretien



et de surveillance qui font partie intégrante de la stratégie de remise en état. Les coûts estimés futurs sont inscrits comme un passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il est impossible de faire une estimation raisonnable de ce montant ou si on ne prévoit pas renoncer aux avantages économiques futurs, la situation sera signalée dans une note afférente aux états financiers.

l) Passifs éventuels

Le passif éventuel est une obligation potentielle dont l'existence sera confirmée par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs. Dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

m) Bail de terrains canadiens

Les terrains pour la portion canadienne du projet sont loués à l'APWD par le gouvernement du Canada pour aucune contrepassation. Le bail est comptabilisé comme une immobilisation corporelle assortie d'un passif, et calculé à la valeur comptable consignée par le gouvernement du Canada. L'immobilisation est amortie, et le passif est comptabilisé dans les revenus sur la durée du bail.

n) Constatation des charges

Toutes les charges sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles ont été engagées. Les estimations des charges à payer sont établies à la fin de chaque période.

o) Régimes de retraite et d'avantages sociaux

L'APWD offre des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes d'avantages sociaux à ses employés et les dépenses connexes sont comptabilisées dans la période où elles ont été engagées.

p) Instruments financiers

L'APWD recense, évalue et gère les risques financiers afin de minimiser leur incidence sur ses résultats et sur sa situation financière. Les risques financiers sont gérés en fonction de critères précis. L'APWD ne participe à aucune opération spéculative ni n'utilise d'instruments dérivés.

La mesure des instruments financiers dépend de leur classement, comme suit :

Catégories	Instruments financiers	Évaluation
Actifs financiers	Trésorerie Trésorerie affectée Dépôts	Coût ou coût après amortissement
Passifs financiers	Créditeurs et charges à payer Retenues de garanties	Coût ou coût après amortissement



q) Conversion de devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. L'actif et le passif monétaires exprimés en devises étrangères sont convertis selon le taux de change à la fin de chaque trimestre. Jusqu'au règlement d'un élément, les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. À la suite du règlement de l'élément, les gains et les pertes découlant de la conversion de devises sont inscrits dans l'état des résultats.

r) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, et sur les montants déclarés des revenus et des charges pendant la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont utilisées sont le montant de la TPS/TVH recouvrable, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les charges à payer, les provisions environnementales, et les éventualités. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative.

3. TRÉSORERIE AFFECTÉE

La trésorerie affectée concerne les fonds déposés dans un compte de garantie bloqué. Les fonds d'un compte de garantie bloqué sont utilisés pour financer les activités du projet du PIGH au Michigan, y compris l'acquisition de biens immobiliers et les coûts connexes, les coûts de planification et d'ingénierie.

Conformément à la reconnaissance du financement des activités du Michigan, l'APWD est tenue d'utiliser un compte de garanti bloqué pour retenir et verser les fonds relatifs à ces activités. La reconnaissance du financement des activités du Michigan indique les processus, les rôles et les responsabilités relatifs à l'acquisition de biens immobiliers au Michigan par les parties au Michigan (MDOT et le Michigan Strategic Fund ou MSF) et aux autres activités du projet au Michigan. Le compte de garantie bloqué est financé par l'APWD chaque trimestre.



4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)

	Améliorations locatives	Ordinateurs et matériel de bureau	Construction en cours	Terre Louées	Total
Coût					
1 ^{er} avril 2016	792	278	55 308	-	56 378
Acquisitions	18	49	79 494	-	79 561
31 mars 2017	810	327	134 802	-	135 939
1 ^{er} avril 2017	810	327	134 802	-	135 939
Acquisitions	21	-	41 610	-	41 631
Contributions	-	-	-	64 806	64 806
30 sept. 2017	831	327	176 412	64 806	242 376
Amortissement cumulé					
1 ^{er} avril 2016	144	95	-	-	239
Amortissement	133	100	-	-	233
31 mars 2017	277	195	-	-	472
1 ^{er} avril 2017	277	195	-	-	472
Amortissement	65	54	-	169	288
30 sept. 2017	342	249	-	169	760
Valeur comptable nette					
31 mars 2017	533	132	134 802	-	135 467
30 sept. 2017	489	78	176 412	64 637	241 616

L'acquisition d'immobilisations corporelles et la modification des comptes créditeurs et des charges à payer, présentées dans l'état des flux de trésorerie, excluent un montant de 24,8 millions de dollars (31 mars 2017 – 18,2 millions de dollars) en lien avec l'acquisition des immobilisations corporelles, car le montant est lié aux activités d'investissement en immobilisation des six mois précédant le 30 septembre 2017 qui demeurent impayées au 30 septembre 2017.



5. CHARGES PAYÉES D'AVANCE

(en milliers de dollars)

	30 sept. 2017	31 mars 2017
Acquisitions de terrains au Michigan	58 664	30 929
Acquisitions de terrains au Michigan par expropriation	45 526	18 773
Assurances payées d'avance	3 526	4 216
Autres	182	90
	107 898	54 008

L'acquisition de terrains au Michigan se rapporte aux paiements versés à l'État du Michigan pour financer l'achat de terrains pour le projet du pont international Gordie-Howe qui seront loués ou concédés sous licence à l'APWD pendant la durée de vie du pont. Les paiements effectués pour l'acquisition de terrains qui ne seront ni loués ni concédés sous licence à l'APWD ont été portés aux dépenses au titre de terrains pour l'État du Michigan (note 11)

Lorsqu'il est impossible d'acquérir une propriété par des moyens volontaires, le MDOT acquerra la propriété par le processus d'expropriation. Les acquisitions de terrains au Michigan par expropriation correspondent aux sommes se rapportant aux propriétés dans le cadre du processus d'expropriation qui seront louées ou concédées sous licence à l'APWD par l'État du Michigan. Une fois que la Cour a attribué le titre de propriété au MDOT, le montant associé à la propriété en question est reclassé comme se rapportant aux acquisitions de terrains au Michigan.

6. RETENUES DE GARANTIES

L'APWD retient temporairement un montant de la somme à verser aux entrepreneurs afin d'assurer que ces derniers respectent leurs obligations. Le contrat exige à l'autorité de verser les retenues au quasi-achèvement des contrats individuels.

7. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, l'APWD est demanderesse ou défenderesse, ou elle est impliquée dans certaines réclamations ou poursuites. Dans la mesure où un événement est susceptible de se produire et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, un passif estimé et une charge sont comptabilisés dans les états financiers. La direction est d'avis que le règlement de questions de ce type n'entraînera aucun passif important pour l'APWD pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017.

8. Responsabilité environnementale

L'APWD constitue une provision pour l'assainissement du milieu une fois que toutes les conditions suivantes sont respectées : l'existence de normes environnementales; un niveau de contamination reconnu comme dépassant les normes environnementales; l'APWD a la responsabilité directe ou accepte la responsabilité; le renoncement prévu aux avantages économiques futurs; une estimation raisonnable de ce montant pourra être réalisée à ce moment-là.

L'APWD est responsable des terrains nécessaires au projet du pont international Gordie-Howe. Au Canada, cette responsabilité comprend les terrains détenus actuellement par le gouvernement du Canada à Windsor, en Ontario. Les terrains du Michigan servant pour le projet sont achetés par l'État du Michigan. Ces achats seront financés par l'APWD. Il a été établi que certaines parcelles de terrain présentent des niveaux de contamination qui dépassent les normes environnementales acceptables. L'APWD s'attend à ce que les avantages économiques futurs soient cédés pour enrayer la contamination; la remise en état sera effectuée dans le cadre des activités de préparation du site en vue de la construction du pont international Gordie-Howe.



Cette contamination est le résultat de l'utilisation du sol des propriétaires précédents. Pour y remédier, il faudra excaver et réhabiliter le sol contaminé. Les études réalisées par l'APWD évaluent les coûts des activités de réhabilitation des terrains canadiens à 3,3 millions de dollars de dollars (3,3 millions de dollars pour le 31 mars 2017) et à 5,2 millions de dollars pour les terrains du Michigan (2,6 millions de dollars pour le 31 mars 2017), pour un total de 8,5 millions de dollars (5,8 millions de dollars pour le 31 mars 2017).

Ce montant a été enregistré comme responsabilité environnementale dans le bilan. Sur ce montant, 7,5 millions de dollars ont été capitalisés dans le coût du projet et 1 million de dollars se rapportant aux terrains qui ne seront ni loués ni concédés sous licence à l'APWD, mais qui demeureront sous la responsabilité de l'État du Michigan ont été comptabilisés en charges.

9. Terrains loués

Le 1^{er} juillet 2017, l'APWD a conclu un bail foncier avec le gouvernement du Canada pour des terrains qui seront utilisés pour la construction du point d'entrée canadien. Conformément aux modalités du bail foncier, tous les avantages et risques associés à la propriété ont été concrètement transférés à l'APWD. Conformément à l'Accord sur le passage, les terrains sont loués à l'APWD sans contrepartie.

Les terrains canadiens loués sont comptabilisés comme une immobilisation corporelle louée. Les terrains canadiens loués sont calculés à la valeur comptable consignée par le gouvernement du Canada. Les terrains canadiens loués sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail foncier, soit la durée de l'Accord sur le passage.

10. Passif du bail

L'APWD a comptabilisé un passif pour les terrains canadiens loués, calculé à la valeur comptable consignée par le gouvernement du Canada. Le passif est comptabilisé dans les revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail foncier, et le passif est repris puisque l'APWD utilise les terrains loués pour exécuter son mandat.

11. DÉPENSES

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés		Six mois terminés	
	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2017	30 sept. 2016
Terrains au Michigan	8 024	3 135	11 422	4 730
Services juridiques	2 936	894	6 318	2 204
Services professionnels	2 696	1 114	5 406	1 720
Coûts I-75	2 488	374	2 540	692
Salaires et avantages sociaux	2 185	1 664	4 171	3 239
Assurances	350	384	705	527
Amortissement	230	56	290	111
Loyer	159	161	322	319
Bureau et entretien	124	95	277	229
Impôt foncier	113	-	235	-
Autres	56	29	242	61
Frais de déplacement	35	15	79	36
Règlement des réclamations	-	294	-	590
Perte de change	-	185	-	-
	19 396	8 400	32 007	14 458

12. FIGURES COMPARATIVES

Certaines figures comparatives ont été reclassées conformément à la présentation adoptée au cours de l'année actuelle.